

REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT MIXTE POUR LE RECYCLAGE AGRICOLE DU HAUT-RHIN

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Séance du 22 mars 2022

Date de la convocation : le 2 mars 2022
Nombre de membres en exercice : 37
Présents : 12
Procurations : 17
Votants : 29

7- AFFECTATION DU RESULTAT 2021

Le Comité Syndical, réuni sous la Présidence de Monsieur Daniel Adrian, après avoir validé le compte administratif 2021,

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021,	
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un excédent d'investissement de :	74 950,58 €
	- un déficit des restes à réaliser de :	0,00 €
	soit un excédent de financement de :	74 950,58 €
	- un excédent de fonctionnement de :	46 701,34 €
	- un excédent de fonctionnement reporté de :	450 147,21 €
	soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	496 848,55 €

décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021, constaté au 31 décembre 2021, comme suit :

- Report de l'excédent d'investissement **(001)** **74 950,58 €**

- Affectation complémentaire en réserve **(1068)** 0,00 €
- Résultat reporté en fonctionnement **(002)** **496 848,55 €**

Pour extrait conforme,
Colmar, le 08/04/2022
Le Président, Daniel ADRIAN



Certifié exécutoire à la date de dépôt en Préfecture